



FORMATION AEU EN PRESENTIEL ANNEE 2020-2021

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Les différentes étapes à l'issue des résultats :

- 1- Vous devez prendre connaissance de votre lieu d'affectation (Bourg ou Lyon) en vous rendant sur le site de l'Inspé.
- 2- Après avoir pris connaissance de votre lieu d'affectation vous devez confirmer votre candidature sur e candidat **avant le 8 juillet 2020.**

L'inscription est manuelle à Lyon1, les étudiants ne peuvent donc pas réaliser une inscription administrative par le web.

Un dossier papier et la liste des pièces justificatives vous seront adressés par mail après confirmation sur eCandidat de votre part.

Votre certificat de scolarité et votre carte étudiant vous seront remis après finalisation de votre inscription administrative.

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

TARIF : 1 020.00 euros - Payable en 3 fois selon un échéancier qui vous sera adressé par le service de formation continue.

RAPPEL :

**REUNION DE RENTREE : JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020 A 10H00
à l'Inspé – Lyon Croix Rousse**

DEBUT DES COURS DE L'AEU :

**JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020 A 14H00
Et VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020**

**Ces 2 jours-là les cours auront lieu sur le site de la croix rousse
Quel que soit votre site de rattachement.**

Secrétariat AEU : Sandrine PLATRE Tél : 04 74 32 15 72 sandrine.platre@univ-lyon1.fr
(fermé le mercredi après-midi)